



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E73632

VALABLE JUSQU'AU 12/10/2024

ÉDITÉ LE 19/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2006

Forme juridique : SASU

Capital : 3 190 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2006 B 00091

Siret : 489 158 071 00055

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 82 07270

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 554033U1258000/2 085093

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 554033U1258000/2 085093

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : GAUTHIER

LES FANGEAS
43370 SOLIGNAC SUR LOIRE

Téléphone : 04 71 01 51 54

Fax : 04 71 01 53 49

Portable :

Site Internet : www.gauthier-menuiserie.fr

E-mail : yannick.raynaud@gauthiersa.fr

Responsabilité légale :

GAUTHIER CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 50

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/02/2022
3522	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2022
3542	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en PVC (Technicité confirmée) Mention RGE	13/10/2020
3722	Fabrication et pose de façades-rideaux métalliques (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2022
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE	21/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.